

PARLEMENT WALLON

SESSION 2012-2013

COMPT E RENDU AVANCÉ

Séance publique de commission*

Comité « Pics de pétrole et de gaz »

Mercredi 15 mai

*Application de l'art. 152 du règlement

SOMMAIRE

<i>Ouverture de la séance</i>	1
<i>Organisation des travaux</i>	1
<i>Désignation du Président</i>	1
<i>Collaboration avec ASPO Belgique – Organisation d'auditions</i>	
<i>Échange de vues</i>	
Orateurs : M. le Président, M. Onkelinx.....	1
<i>Liste des intervenants</i>	3
<i>Abréviations courantes</i>	4

COMITÉ PICS DE PÉTROLE ET DE GAZ

Présidence de M. Lebrun, Doyen d'âge

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 18 heures 10 minutes.

M. le Président. - La séance est ouverte.

Veillez excuser mon léger retard dû à un contact au plus haut niveau de notre parlement.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Désignation du Président

M. le Président. - Le premier point de notre ordre du jour, c'est la désignation du président. Il sera fait application de l'article 55 du règlement. Nous n'en avons pas besoin, puisque nous sommes aujourd'hui en nombre, M. Jamar étant remplacé par Mme Barzin que nous saluons.

Comme doyen d'âge, je préside.

Y a-t-il des candidatures à la présidence ?

Y a-t-il unanimité des membres du comité ?

Je déclare M. Lebrun élu Président.

Je vous remercie de votre confiance.

Collaboration avec ASPO Belgique – Organisation d'auditions

M. le Président. - En fait, vous savez que, quand nous avons reçu M. Brocorens, nous avons proposé une collaboration plus formelle avec le groupe ASPO Belgique, notamment pour organiser enquête publique auprès des milieux universitaires et économique sur l'influence de l'augmentation des prix pétroliers sur la vie économique.

Une convention a été soumise au Bureau. Le Bureau l'a acceptée. C'est une convention qui porte sur une somme de 2 500 euros confiée à l'ASPO Belgique et qui permettra à M. Brocorens, dans le cadre de ces travaux universitaires, de travailler sur la mise au point d'un questionnaire à soumettre aux milieux économiques et universitaires, sur le sujet dont je viens de vous parler.

Aujourd'hui, il convient à notre comité d'entériner cette convention qui a été présentée au Bureau, dont vous avez reçu, je pense, copie ici. J'ai eu contact avec M. Brocorens qui ne pouvait pas participer aujourd'hui à notre séance, étant donné qu'il y a une conférence ici à Namur sur le sujet. Je lui ai demandé, pour notre prochaine réunion, qu'il puisse déjà élaborer une sorte de *draft* nous permettant de nous prononcer sur cette enquête, lorsqu'il l'aura finalisée. Nous n'allons pas débattre ici des sujets de l'enquête. Je pense qu'il a une mission maintenant qui est d'élaborer cet élément-là.

Par contre, nous pouvons organiser ici des auditions au Parlement wallon et il nous suggérera également trois séances d'auditions, en sachant bien que les délais sont quand même relativement rapprochés, que nous avons un petit comité, que nous avons un agenda particulièrement chargé, surtout en fin de session parlementaire. Nous essayerons de trouver, avec vous, le moyen de caser ces trois séances d'auditions particulièrement intéressantes.

(Réaction d'un membre)

Il n'a pas encore le sujet, mais il va proposer une série de personnes.

Nous devons formellement autoriser le principe des auditions, puisque vous savez que cela doit passer par le Bureau et puis la Conférence des présidents, et cætera.

Nous aurons le détail par la suite.

(Réaction d'un membre)

Y a-t-il des problèmes sur la convention ?

La parole est à M. Onkelinx.

M. Onkelinx (PS). - J'aimerais qu'éventuellement on puisse aborder deux sujets au niveau de la Commission pics de pétrole.

Personnellement, je pense que cela peut être intéressant.

C'est l'extraction des gaz de mine.

(Réaction de M. le Président)

C'est la Région wallonne.

(Réaction de M. le Président)

Je pense que ce serait intéressant qu'on puisse avoir un expert, quelqu'un qui puisse venir nous expliquer quelles sont les perspectives éventuelles, parce qu'on en a parlé. Je pense qu'on en parle de plus en plus. C'est ma première proposition. Cela intéresse directement les Wallonnes et les Wallons parce que c'est une réserve de carburant que nous avons ici.

La deuxième chose, c'est un article qui m'a interpellé ce matin sur les pétroles de schiste, accompagné d'une carte, entre autres, des États-Unis, avec maintenant de nouveau des extractions qui sont vraiment exponentielles, qui n'influencent pas directement le prix du pétrole pour le moment. Je ne dis pas que cela ne va pas l'influencer dans le futur. En tout cas, moi, il me semble que cela serait intéressant qu'on ait au moins aussi un expert qui puisse venir nous expliquer quelles sont les évolutions.

Voilà les deux choses que je voudrais bien qu'on aborde au niveau de cette commission.

M. le Président. - Monsieur Onkelinx, ce sont deux sujets que nous avons abordés de manière peut-être un peu superficielle lors de notre réunion du 14 mars. M. Brocorens nous a donné la carte d'extraction des gaz

de schiste aux États-Unis et a parlé justement de la problématique. Vous étiez absent pour des raisons de santé.

Puis-je vous demander avant d'inscrire ce point à l'ordre du jour, pour que vous preniez connaissance du PV de notre réunion du 14 mars. De cette manière-là, vous aurez un premier éclairage.

(Réaction de M. Onkelinx)

Dans la prochaine réunion de commission, si vous souhaitez qu'on approfondisse le sujet, on le réinscrira.

Je pense qu'on peut traiter les deux en même temps : gaz de schiste et gaz provenant des mines.

S'il n'y a pas d'objection, l'ordre du jour est épuisé. Je vous remercie de ce rapide contact et nous reprenons en tous les cas contact pour notre prochaine réunion.

La séance est levée.

- La séance est levée à 18 heures 20 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. Michel Lebrun, Président
M. Alain Onkelinx, PS

ABRÉVIATIONS COURANTES

ASPO Association for the study of Peak Oil and Gaz